

Service émetteur : DD83 Santé-Environnement

Merci de rappeler impérativement la référence de ce courrier

Affaire suivie par : A. Muriel
Courriel : alexandra.muriel@ars.sante.fr
Téléphone : 04 13 55 89 28
Télécopie : 04 13 55 89 92

Réf. : DD83/SE/AM/2020. 144
P.J. :
Date : 02 JUIN 2020

Objet : BORMES LES MIMOSAS – Autorisation environnementale IOTA – Modernisation de l'anse du port du Pradet
Réf : Votre transmission 2020/14 du 19 février 2020 – Dossier suivi par Vanessa GROSSO

Le directeur général de l'agence régionale de santé
PACA

à

DDTM
Service Mer et Littoral
Bureau environnement marin
Boulevard du 112ième Régiment d'Infanterie
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

Dans le cadre du projet de travaux mentionnés en objet, vous avez bien voulu demander mon avis sur la demande déposée par la société civile de l'anse du Pradet.

Ce site étant éloigné des zones de baignade et des périmètres de protection des captages destinés à l'alimentation en eau potable, il n'y a pas d'enjeu sanitaire identifié sur la modernisation du port.

Par conséquent, j'émet un **avis favorable à ce dossier.**

Pour le directeur général de l'agence
régionale de santé PACA
par délégation,

L'ingénieur général du génie sanitaire,

M WEICHERDING Joël